

IX. Protocole

L'activité de la Division du protocole a surtout porté pendant l'année sur les dispositions relatives à l'échange de représentants diplomatiques et consulaires entre le Canada et les autres pays, ainsi que sur l'application des immunités et privilèges diplomatiques prescrits par le droit et les usages internationaux.

La Division du protocole a organisé l'envoi de missions diplomatiques spéciales à diverses cérémonies d'Etat, telles que les funérailles de Sa Majesté le roi Gustave de Suède, l'investiture du Président de la République du Pérou et celle du Président de la République d'Haïti.

Le Gouvernement canadien a reçu en 1950 un certain nombre de visiteurs éminents du Commonwealth et de l'étranger. On trouvera plus loin une liste partielle de ces visiteurs. Le Premier ministre a invité le Président de la République française à visiter le Canada au printemps de 1951.

La Division du protocole s'est occupée des communications reçues de gouvernements étrangers et relatives à des décorations ou titres décernés à des citoyens canadiens; dans certains cas, la Division s'est chargée elle-même des dispositions requises pour la présentation de ces décorations et titres. En raison du temps écoulé depuis la cessation des hostilités de la seconde guerre mondiale, les représentants diplomatiques à Ottawa ont été informés, conformément à une directive du Cabinet, qu'il ne serait plus possible au Gouvernement canadien, après le 30 juin 1950, d'approuver l'octroi à des civils canadiens de décorations étrangères pour services de guerre. Il va sans dire que cette règle n'empêche en rien la présentation des décorations dont l'acceptation avait été approuvée avant la date précitée.

Représentants diplomatiques et consulaires au Canada

Par suite de l'ouverture d'une légation à Ottawa par le Grand-Duché de Luxembourg, le nombre des pays qui ont une représentation diplomatique au Canada est passé à trente-trois, soit six haut commissariats, seize ambassades et onze légations.

Un consulat général a été ouvert à Ottawa, le 25 janvier, par le Gouvernement égyptien.

Les dispositions nécessaires pour l'ouverture d'un consulat allemand à Ottawa ont été prises, et la reconnaissance provisoire du Dr Werner Dankwort à titre de consul général a été accordée le 22 septembre.

Voici la liste des changements intervenus dans la représentation diplomatique à Ottawa: